Image not found or type unknown

Bourse: Diminution de la valeur nominale d'une action

Par **jean paul83**, le **03/10/2016** à **20:47**

Diminution de la valeur nominale d'une action.
Bonjour.
La société prologue modifie, ce 3 octobre, la valeur nominale de ses actions pour la porter de 0,8 euro à 0,3 euro. L'action se tient sur un cours de 0,93. Cela veut il dire que l'action va baisser?
Merci pour votre réponse
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés